



276^e RÉUNION (RÉGULIÈRE)

LE 23 JANVIER 2021

EN LIGNE

PRÉSENCES

MEMBRES ÉLUS :	Cottreau, Marcel - président	Clare	
	d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle	
	Arsenault, Jeff	Halifax	
	Babin, Denise	Argyle	
	Benoit, Alfred	Pomquet	
	Comeau, Michel A.	Clare	
	David, Cetus	Richmond	
	deViller, Clyde	Argyle	
	Haché, Philippe	Inverness	
	Hinton, Jessica	Truro	
	Howlett, Katherine	Halifax	
	Larade, Joeleen	Inverness	<i>quitte à 12 h 45</i>
	Lavigne, Hélène	Annapolis	
	LeBlanc, Rachelle	Clare	
	LeFort, Marcel	Sydney	
	Pinet, Marc	Halifax	
	Racette, Diane	Rive-Sud	
	Samson, Blair	Richmond	
PERSONNEL :	Comeau, Michel	directeur général	
	Goud, Audrée-Maude	secrétaire du Conseil	
	Saulnier, Janine	trésorière du Conseil	
MEDPE :	Amirault, Stephen	agent régional d'éducation	
OBSERVATRICE :	Simon, Cathy	coordonnatrice aux communications	

Samedi 23 janvier 2021

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.
Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le président prend un moment pour accueillir les personnes du public qui ont, pour la première fois durant la pandémie, l'opportunité de visionner les délibérations du Conseil en direct.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Philippe Haché, appuyé par Diane Racette, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1. Réunion 275 (régulière), En ligne

Rachelle LeBlanc, appuyée par Michel A. Comeau, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 12 décembre 2020. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 275

Le suivi aux résolutions est déposé.

5. MISE À JOUR COVID-19

Le directeur général donne une mise à jour concernant la situation de la pandémie à COVID-19 en ce qui a trait au système scolaire.

Il précise que le 21 janvier 2021, le CSAP a eu son premier cas positif de COVID-19 de confirmée à l'École acadienne de Truro. La journée même, la communauté scolaire et le personnel furent avisés et l'école a fermé à midi. L'école sera fermée jusqu'au mardi 26 janvier et les élèves seront de retour à l'école le mercredi 27 janvier. Le personnel sera de retour à l'école le 25 janvier, tel que prescrit par Santé publique. Un nettoyage à profondeur de l'établissement a été effectué déjà ainsi que le processus de dépistage et la recherche des contacts proches de la personne affectée.

Les familles identifiées comme ayant un enfant à contact rapproché avec la personne affectée ainsi que les membres du personnel considéré à contact rapproché avec la personne affectée se sont fait contacter par Santé publique qui leur a communiqué les consignes de tests et d'isolation à suivre. Les élèves qui sont contraints de s'isoler à la maison bénéficieront d'un appui sous la forme de ressources pédagogiques et, si nécessaire, d'outils technologiques.

Les examens qui devaient avoir lieu lundi et mardi auront lieu plus tard dans la semaine.

6. AFFAIRES DU CONSEIL

6.1. RAPPORT PRÉVISIONS À LONG TERME DES ÉCOLES DU CSAP

Clyde deViller, appuyé par Philippe Haché, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La vice-présidente préside le comité plénier.

Les membres prennent connaissance et discutent de la mise à jour du rapport *Prévisions à long terme des écoles du CSAP*, préparé conformément à la *Loi sur l'Éducation de la Nouvelle-Écosse (CSAP)*. Ce rapport, qui a été adopté en avril 2015, est à sa cinquième mise à jour annuelle sur un plan de 10 ans.

Ce rapport est le premier aperçu du Conseil concernant les infrastructures du CSAP sur un plan provincial et prépare le terrain pour les discussions à venir pour identifier les priorités en infrastructure du Conseil 2021-2022. Le directeur général explique qu'un rapport plus détaillé sera présenté à la réunion du Conseil du 27 février 2021, et que ce dernier sera un outil important qui viendra donner un portrait plus précis pour aider le Conseil à établir ses priorités.

Une fois adopté, la version à jour de ce rapport sera affichée sur le site Web du CSAP.

Hélène Lavigne, appuyée par Michel A. Comeau, propose que le Conseil sorte du comité plénier et retourne en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 276-01

Diane Racette, appuyée par Cetus David, propose que le Conseil adopte la 5^e mise à jour annuelle sur un plan de 10 ans du rapport *Prévisions à long terme des écoles du CSAP*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.2. MISE À JOUR : PLAN D'AFFAIRES 2021-2022

La trésorière explique le déroulement habituel de l'exercice du Plan d'affaires. Cette année, en raison du nombre élevé de nouveaux membres sur le Conseil, une session de travail sera prévue prochainement afin de fournir aux membres le temps requis pour bien entreprendre cet exercice.

7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

7.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

7.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

7.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

7.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

7.5. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

Le rapport est déposé.

7.6. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La présidente du comité de vérification souligne que l'entente de trois ans avec la firme White Perkins Associates à titre de vérificateur externe annuel du Conseil est à sa fin. L'entente permet la possibilité de prolongation allant jusqu'à deux années supplémentaires.

a) Étant satisfaits des services de vérification externe annuelle fournis par la firme White Perkins Associates qui sont à leur premier mandat; et

b) Considérant que l'impact financier est minime

- o 2020-2021 390 \$ plus TVH
- o 2021-2022 790 \$ plus TVH

Le comité de vérification recommande la prolongation de l'entente qui donne lieu à la résolution suivante.

Résolution 276-02

Blair Samson, appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil prolonge l'entente avec White Perkins Associates pour services de vérification externe annuelle pour deux années supplémentaires (2020-2021 et 2021-2022).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.7. RAPPORT DU COMITÉ DES POLITIQUES

Le rapport est déposé.

7.7.1. Mise à jour Politique 204 : Code d'éthique des membres du Conseil

La présidente du comité des politiques explique que les règlements ministériels de la *loi sur l'Éducation (CSAP)* exigent d'inclure des dispositions obligatoires au Code d'éthique du CSAP (politique 204).

Les dispositions obligatoires ont été ajoutées au Code d'éthique. Le comité des politiques recommande que le Conseil adopte la mise à jour de la politique 204 « Code d'éthique des membres du Conseil » qui donne lieu à la résolution suivante.

Résolution 276-03

Diane Racette, appuyée par Philippe Haché, propose que le Conseil adopte la mise à jour de la politique 204 « Code d'éthique des membres du Conseil », afin que celle-ci inclue les dispositions obligatoires énumérées dans les règlements ministériels de la *loi sur l'Éducation (CSAP)*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.8. RAPPORT DU COMITÉ PRIX DE RECONNAISSANCE

Le rapport est déposé.

7.9. RAPPORT DU COMITÉ 25^E DU CSAP

Le rapport est déposé.

7.10. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE À RIFNÉ

Le rapport est déposé.

7.11. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE À LA FNCSF

Le rapport est déposé.

7.12. RAPPORT DU REPRÉSENTANT SUR PACE

Le rapport est déposé.

8. DÉPÔTS

8.1. CORRESPONDANCE

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Promotion d'une alimentation saine en lien avec la priorité « Bien-être physique et mental » du Plan stratégique;
- Suivis des tests d'eau potable dans les écoles;
- Rôle des conseillers scolaires auprès des CEC des écoles;
- Projets pilotes pour les enfants de 3 ans;
- Pages Facebook pour les membres pour partager les publications du CSAP;
- Travail entourant les Critères d'admission du CSAP;
- Employés des bureaux durant COVID-19
- Informations en préparation aux choix des priorités du Conseil

10. AVIS DE MOTIONS

Aucun.

11. COMITÉ À HUIS CLOS

Hélène Lavigne, appuyée par Michel A. Comeau, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Joeleen Larade quitte la réunion à 12 h 45.

12. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Michel A. Comeau, appuyé par Rachelle LeBlanc, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2021-01 et 2021-02, les cas de personnel 2020-06P et 2021-01P, ainsi que le rapport de suspensions.

14. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 27 février 2021.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 13 h 50, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Marcel LeFort propose de lever la séance.

Marcel Cottreau, président

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil